

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste.	24 fr. » c.
Six mois, —	10 — —	13 — —
Trois mois, —	5 25 —	7 50 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 — —
Dans les faits divers	50 — —
Dans toute autre partie du journal.	75 — —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

M. Paulin Limayrac publie sous ce titre « 1815 à 1863 » un article dans lequel il s'attache à établir dans quelles circonstances se sont produits les traités de 1815, et dans quelles circonstances seraient élaborés les traités nouveaux.

En 1815, fait observer le directeur du *Constitutionnel*, on se trouvait au lendemain de luttes terribles qui avaient duré un quart de siècle; des nations avaient été conquises, la victoire en avait effacé plusieurs, et en avait remanié d'autres. Il y avait partout des froissements, des blessures et des besoins de revanche; les vaincus de la veille, devenus les vainqueurs du jour, avaient moins à cœur, ce qui est facile à comprendre, pour ceux qui connaissent la nature humaine, d'accomplir une œuvre de réparation que de constater leur triomphe.

En 1863, des passions de circonstance ne donnent pas et n'entraînent pas les esprits. Aujourd'hui, dans un congrès, les représentants des nations n'auraient ni à exercer des vengeances ni à satisfaire des rancunes. Les intérêts particuliers des peuples, considérés au point de vue général, seraient le mobile supérieur de ces grandes délibérations.

Depuis un demi-siècle un immense travail de civilisation s'est opéré. Cet esprit moderne demande à son tour à devenir le droit écrit. Combien les hommes d'Etat qui réaliseraient cette transformation nécessaire ne mé-

riteraient-ils pas la reconnaissance du présent et de l'avenir. »

On écrit de Francfort, 9 novembre. — La Diète germanique a résolu de porter à la connaissance des souverains allemands la lettre de l'Empereur des Français qui les invite à un congrès.

La Diète a chargé, en outre, un comité composé de sept membres, de lui faire un rapport sur la décision à prendre. — Havas.

D'après la *Presse* de Vienne, le prince de Metternich serait autorisé à déclarer à Paris que l'Autriche est prête à entrer dans la voie du congrès après avoir concerté les moyens les plus propres pour y arriver. Le cabinet de Vienne serait disposé à concourir au raffermissement du droit européen avec les égards dus aux faits accomplis.

La *Gazette de Vienne* déclare dénuée de tout fondement la nouvelle, donnée par un journal de Paris, qu'il faudrait s'attendre à un rappel de M. de Metternich à Paris. — Havas.

On mande de Londres, le 10 novembre :

Le *Times* dit que la lettre autographe de l'Empereur Napoléon, adressée à la Reine, demande l'envoi d'un représentant britannique à un congrès ayant pour but de constater et de reconnaître les points sur lesquels les traités de Vienne ont été changés, et d'adopter vis-à-vis des complications actuelles des mesures propres à assurer la paix.

Le conseil des ministres doit délibérer au-

jourd'hui sur la réponse à faire à la lettre de l'Empereur. — Havas.

Parmi les journaux de Rome, l'*Osservatore Romano* combat l'idée d'un congrès sur la base des faits accomplis. Il dit que le Piémont, aidé par les rivalités des cabinets, élargirait la division et préparerait la guerre comme l'a fait M. de Cavour au congrès de Paris.

La *Correspondance de Rome* dit que le paragraphe du discours impérial sur les faits accomplis contient un correctif final en parlant des conditions que réclame la paix du monde. Ne nous hâtons pas, dit ce journal, de juger les paroles tombées de si haut. L'Empereur parlera à l'Europe au nom de la France, et, quand on sait les sentiments de la fille aînée de l'Eglise, on peut en toute sécurité attendre les événements. — Havas.

Le *Wanderer*, dans son numéro du 10 novembre, fait le tableau de la situation actuelle en Pologne. Il constate que l'insurrection persiste toujours, aussi bien dans le royaume, dit du Congrès, qu'en Lithuanie, comme le prouvent suffisamment les derniers combats livrés par les Polonais à Syrewka, Grabow, Tresmeszno, etc.; combats où ils ont même eu plus d'une fois l'avantage. En même temps, les barbaries russes vont aussi en augmentant. Les prisonniers de la citadelle de Varsovie sont torturés par la faim et autrement. Tous les édifices considérables de la capitale sont convertis en prisons.

Le *Courrier de Vilna* du 5 novembre publie dans sa partie officielle trois sentences de mort prononcées par le général Mourawieff.

Jean Rogowski et Vincent Oswiecinski ont été pendus et Xavier Markowski a été fusillé dans la ville de Choroszcza, district de Bialystok.

Le banquet annuel du lord-maire a eu lieu à Londres le 9 novembre :

Le nouveau magistrat de la cité a porté la santé des ministres et de lord Palmerston. Le lord-maire a dit :

« L'Angleterre n'a jamais eu l'habitude de se taire quand elle avait à exprimer des sympathies pour les pays qui luttent pour leur indépendance. Il est heureux qu'à la tête du gouvernement se trouve un homme d'Etat qui a la confiance du pays. »

Lord Palmerston, dont la présence a excité un vif enthousiasme, a répondu :

« Ceux qui ont le devoir de vous expliquer la situation politique ont pu, en d'autres occasions, se féliciter avec vous de la tranquillité du monde civilisé. Je crains bien de ne pouvoir en dire autant aujourd'hui; car, bien qu'il n'y ait rien, j'espère, dans l'horizon politique qui puisse devenir un nuage de guerre, nous voyons de tous côtés au loin, à l'Orient comme à l'Occident, s'engager des luttes du caractère le plus regrettable, et se produire des scènes qui font frémir pour l'humanité et qui remplissent de compassion pour les pays où ces tristes événements ont lieu. A l'Occident, nous voyons une nation ayant la même langue, la même religion, les mêmes mœurs, la même littérature que nous-mêmes, divisée en deux partis qui s'entre tuent par centaines et milliers d'hommes, sans qu'il soit possible de prévoir un résultat. Quoique cela dure depuis deux ans,

FEUILLETON.

LA REVENDICATION DE L'HONNEUR.

ROMAN HISTORIQUE

(Suite.)

Mlle Duchemin ayant des tablettes à poser s'adressa justement au patron du Toscan, auquel fut confié le travail en question. Ce travail ayant demandé plusieurs jours, le jeune menuisier eut le temps d'examiner les jeunes ouvrières de Mlle Duchemin et, comme on le dit vulgairement, de faire son choix.

Tout en poussant sa varlope, le Toscan promenait sur les jeunes filles un regard inquisiteur; mais, à en juger par sa mobilité, ce regard ne paraissait pas bien dangereux.

Huit heures du matin venaient de sonner, lorsque la porte de l'atelier s'ouvrit et donna passage à une jeune fille, qui était allée en commission et rentrait. Elle dit quelques paroles à mi-voix à Mlle Duchemin et alla occuper une chaise vacante, au fond de l'atelier; ensuite, elle prit du travail sur le comptoir et

se mit à coudre, sans se mêler à la conversation et sans lever une seule fois les yeux, dans l'espace de près d'une demi-heure.

Cette jeune fille était... Veronique Chéron.

Le Toscan, qui avait remarqué la jeune arrivante et noté ses habitudes silencieuses ainsi que son assidue au travail, n'eut bientôt plus d'yeux que pour la jeune fille.

Au bout d'un mois, il l'aimait et était décidé à la demander en mariage. Le dimanche suivant, il alla trouver Mlle Duchemin et lui fit confidence de son amour pour la jeune ouvrière; en la priant de vouloir bien lui donner l'adresse de sa famille, afin qu'il lui fit part de ses intentions.

Mlle Duchemin fut vivement attristée de cette confidence; toutefois, comme ce jeune homme paraissait avoir des vues honnêtes (et ses démarches le prouvaient), elle le reçut poliment; mais elle le pria de renoncer à des projets d'union qui ne pouvaient se réaliser.

Le jeune menuisier renouvela plusieurs fois ses instances; mais ce fut en vain. Lorsqu'il fut convaincu qu'il n'obtiendrait rien de Mlle Duchemin, il écrivit à la jeune ouvrière et lui fit remettre sa lettre par une vieille femme.

La pauvre Jeanne, qui se trouvait dans l'arrière-boutique le premier jour où le jeune menuisier vint faire ses confidences à sa maîtresse et avait tout entendu, — n'eut pas la force de refuser ce message. Elle avait seize ans et n'avait pu rester insensible à l'amour du jeune Toscan. Elle reçut donc la lettre, l'ouvrit en tremblant; la lut les larmes aux yeux et n'eut pas la force de s'en séparer.

Mais elle se promit de ne pas répondre et tint sa promesse.

J'ai eu tort de recevoir cette lettre, mon Dieu, se dit-elle, car bien que la personne qui me l'a remise se fût gardée de me dire de quelle part elle venait, je ne pouvais l'ignorer et je ne l'ignorais pas: les tres-saillements de mon cœur me l'avaient appris... Mais cet amour n'aura pas de suite, car je ne peux pas aimer, il m'est défendu d'aimer et de me laisser aimer... O ciel, s'il savait que celle qu'il aime est la fille de Jean Loysel... l'aigre père, pardon; je ne t'accuse pas; je constate une vérité, une cruelle vérité, voilà tout... car le monde ne veut pas te croire innocent... Il ne le veut pas... il ne le veut pas... Et que faire contre le monde? Baisser la tête et se résigner! O mon cœur! mon cœur!

Le jeune menuisier attendit huit jours une réponse

à sa lettre; puis il écrivit une seconde lettre plus pressante. Comme il la portait à la vieille femme qui avait remis la première, il rencontra dans une rue écartée Jeanne, c'est-à-dire Veronique, qui allait reporter de l'ouvrage. Il osa l'aborder et lui déclarer de vive voix son amour et ses honnêtes intentions. La pauvre enfant devint pâle comme la mort et fut sur le point de se trouver mal. A peine eut-elle la force d'articuler quelques mots.

— Si vous m'aimez, monsieur Toscan, murmura-t-elle, ayez pitié de moi, cessez vos démarches, étouffez votre amour, arrachez-moi de votre cœur... Je ne puis être votre femme, je ne puis être à vous... C'est impossible, impossible, impossible!

Et elle s'éloigna rapidement.

Le jeune menuisier fut à la fois charmé et épouvanté de la réponse que venait de lui faire la jeune fille.

— Elle m'aime, pensa-t-il, je n'en saurais douter; son trouble à mon aspect, la pâleur de son front, l'altération de sa voix, tout le prouve... Mais, pourquoi cette prière de l'oublier, « si je l'aime! » de cesser mes démarches, de l'arracher de mon cœur? — « Je ne puis être votre femme, » dit-elle, « je ne puis être à vous... » Et puis ce mot impossible ré-

bien hardi serait celui qui voudrait prédire la fin de cette horrible boucherie. En déplorant cet état de choses, le gouvernement britannique n'a pas cru devoir céder aux sollicitations ou aux prières de l'un ou de l'autre parti. Les caresses de l'un et les menaces de l'autre ont été également vaines pour modifier la ligne que nous avons cru devoir suivre. Nous nous sommes abstenus de prendre part à cette déplorable lutte. Si nous avions cru en notre pouvoir de la faire cesser par une intervention amicale, nous n'aurions rien épargné pour atteindre un but si désirable; mais nous sentions que notre intervention aurait été vaine et nous avons cru devoir maintenir une stricte neutralité.

» A l'Orient, se passent aussi des scènes d'un caractère déplorable. D'un côté, nous voyons un système barbare d'extermination accomplie de propos délibéré; de l'autre la vengeance se donnant cours dans le meurtre et l'assassinat. Nous avons essayé d'engager les sentiments et les opinions de l'Europe civilisée dans de justes remontrances contre ce que nous croyons injuste, mais ces remontrances ont échoué. Nous avons fait notre devoir. Il faut espérer que ceux qui sont à la tête de l'empire russe cesseront enfin de marcher dans une voie qui leur a voulu la condamnation de l'Europe, et que la paix sera rétablie dans la malheureuse Pologne avec des conditions d'équité et de justice.

Lord Palmerston parle ensuite du caractère satisfaisant de la situation intérieure de l'Angleterre résultant de l'abondance des récoltes et de l'absence des fléaux qui ont affligé d'autres pays; il dit que la prospérité commerciale et matérielle du pays n'a jamais été aussi grande à aucune époque.

Lord Palmerston porte enfin un toast au lord-maire et à la chambre des communes. — Havas.

On reçoit d'Amérique les nouvelles suivantes, datées de New-York le 31 octobre.

La pluie et les mauvais chemins empêchent l'envoi de provisions et de matériel de guerre à l'armée fédérale de Chattanooga. C'est ce qui force Grant à rester sur la défensive.

Aucun mouvement général n'a eu lieu en Virginie.

Le *Richmond-Enquirer* dit qu'une bonne partie des troupes de Lee a fait nu-pieds la route de Bristol à Culpepper.

Le corps de Hooker a traversé la rivière Tennessee allant à Chattanooga.

Bragg annonce que sa cavalerie a battu la cavalerie fédérale à Philadelphia. Les confédérés auraient fait 700 prisonniers et auraient pris 50 wagons et 6 canons.

Dans un discours prononcé dans l'Etat d'Alabama, le président Davis insiste pour que les volontaires occupent les positions importantes afin de permettre aux troupes d'aller renforcer

l'armée de Bragg. Le Président de la confédération espère que l'armée fédérale de Chattanooga pourra ainsi être écrasée et que son anéantissement terminera la guerre. M. Davis a dit aussi qu'on ne pouvait attendre aucun secours de l'Europe.

Rosencranz a été reçu avec enthousiasme à Cincinnati. Le général dit avoir reçu une lettre de M. Lincoln approuvant sa conduite à la bataille de Chickamanga.

La France a notifié au gouvernement fédéral le blocus effectif de tous les ports des côtes du Mexique qui sont encore sous l'autorité de Juarez.

Le département de la guerre a prévenu le gouverneur de New-York que l'Etat de New-York devait avoir fourni 80,000 volontaires avant le mois de janvier s'il voulait éviter la conscription.

L'Etat de New-York a voté deux millions de dollars pour l'enrôlement des volontaires.

Il y a 11,000 prisonniers fédéraux à Richmond.

On a des avis de Chattanooga du 27. Les fédéraux avaient rétabli leurs communications par la rivière avec Bridgeport.

On mande de Charleston, le 26. Les troupes fédérales ont recommencé le bombardement du fort Sumter. Les moniteurs bombardent le fort Moultrie.

On assure que le principal corps de Lee est sur la rive méridionale du Rappahannock; mais que le général confédéré a gardé une forte position sur l'autre rive. Son infanterie a chassé de Beelton la cavalerie de Buford. Hier, Meade a retiré son quartier-général de Warrenton.

Les journaux du Sud assurent que le gouvernement fédéral refuse tout échange ultérieur de prisonniers.

Le parti démocratique indépendant, qui s'est formé en opposition des partis démocratiques dits *Tammany and Mazard Hall*, a publié un programme demandant la continuation vigoureuse de la guerre et la revendication de la doctrine Monroe.

Le gouverneur de New-York a prononcé un discours où il est dit que les démocrates sont d'accord avec les républicains pour employer toute la force matérielle dont dispose le pays, afin d'assurer le succès de la guerre; mais, a-t-il ajouté, les démocrates veulent joindre à l'action de la force, l'influence de la sagesse politique et de la charité chrétienne.

La situation militaire en Virginie n'a pas changé. — Havas.

Nous recevons par des correspondances particulières de la Réunion, en date du 8 octobre, quelques détails nouveaux sur la situation des affaires à Madagascar.

La reine aujourd'hui est sans aucune autorité. Ses ministres gouvernent et lui imposent leur volonté. Un d'entre eux, ayant voulu faire

entendre des paroles de conciliation, a été destitué, et il a dû quitter Tananarive dans la nuit pour éviter une mort certaine. L'âme de cette politique est le missionnaire anglican Ellis, ennemi de la France. Les ministres ont chez lui des conférences fréquentes. La lettre écrite à la reine par le commandant Dupré lui a été communiquée avant d'avoir été remise à Sa Majesté, et il a pu tracer d'avance la ligne de conduite qu'il y aurait à suivre à cet égard.

Le parti qui domine, en ce moment à Madagascar, gouverne par la terreur. Deux fois la reine, ayant voulu discuter certains actes qu'on lui apportait à signer, a été grossièrement menacée. On lui fait sans cesse entrevoir le sort du roi Radama, son mari.

Toutefois, la France compte encore de nombreux partisans. Ils n'osent élever la voix en ce moment, mais, s'ils sont un jour appuyés, ils secoueront sans difficulté le joug odieux qui pèse sur Madagascar. (La France)

Les nouvelles du Mexique apportées par la *Louisiane* sont toujours satisfaisantes. Une bande de 150 individus a attaqué un poste de 14 hommes à peu de distance du chemin de fer de la Vera-Cruz. Ce poste, composé de marins et d'Egyptiens, a repoussé les guérillas.

L'expédition organisée par le général Bazaine pour se rendre à San-Luis-Potosi est partie le 7 octobre. On croyait que Juarez n'attendrait pas nos troupes, et qu'il se réfugierait à Monterey, dans le Nouveau-Léon, d'où il pourra facilement gagner le Texas. L'occupation de San-Luis dissoudra son gouvernement et ôtera les dernières chances à ses partisans.

M^r Labastida, archevêque de Mexico, est arrivé dans la capitale, où il a été reçu avec le plus grand enthousiasme. Son arrivée a produit une très-vive impression, parce qu'elle lui a permis de faire connaître les intentions bienveillantes de S. M. l'Empereur des Français et celles de S. A. I. l'archiduc Maximilien, avec lesquels le prélat a eu de longues conférences, tant à Paris qu'à Miramar. — Havas.

Nouvelles Diverses.

On lit dans la partie non-officielle du *Moniteur*:

L'Empereur, l'Impératrice et S. A. le Prince Impérial sont partis dimanche à trois heures du palais de Saint-Cloud pour se rendre au palais de Compiègne, où ils sont arrivés à cinq heures et ont été accueillis par les plus vives acclamations.

— Le nombre des protestations électorales déposées à la questure du Corps-Législatif est de 172. La plupart sont imprimées. Quelques-unes témoignent de la vivacité que l'opposition apportait, elle aussi, dans la lutte électorale.

— Après la séance impériale, dit une correspondance, les ministres étrangers se sont communiqué leurs impressions, suivant l'usage; elles paraissent avoir été unanimes pour déclarer que jamais l'Empereur n'avait prononcé des paroles plus graves et moins rassurantes pour le maintien de la paix: les diplomates se sont étonnés d'entendre un souverain proposer un Congrès, dans une circonstance aussi solennelle, sans avoir préalablement pressenti l'opinion des puissances, sans avoir préparé, avec elles les bases sur lesquelles elles auraient à délibérer. Proposer un Congrès pour remanier la carte de l'Europe, à priori à l'amiable, n'est-ce pas une véritable utopie? D'autres diplomates ont fait remarquer que les puissances qui sont connues comme n'étant pas favorables à un Congrès seront probablement blessées du blâme anticipé qui leur est infligé par ces paroles de l'Empereur: « Un refus ferait supposer de secrets projets. » Or, l'Autriche, l'Angleterre et la Cour de Rome se sont déjà prononcées contre tout projet de Congrès pour résoudre les difficultés pendantes en Europe.

Enfin, la diplomatie a été très-émue par cette déclaration: *Les traités de 1815 n'existent plus*. S'il en est ainsi, la constitution de l'Europe se trouve complètement en l'air, sans base légale; ses destinées se trouvent livrées aux aventures, à des coups d'audace, aux hasards de la force.

— Voici quelques détails sur l'entrée de M. Thiers et de M. Berryer dans la salle du Palais-Bourbon, le jour de la première séance du Corps-Législatif. M. Thiers est arrivé vers deux heures moins un quart, et son apparition a produit un assez vif mouvement. Il s'est arrêté un instant à causer avec MM. Jules Simon et Pelletan, et il a été bientôt entouré. « Vous reconnaissez-vous? » lui disait-on. On aurait dû plutôt lui dire: Ces murs vous reconnaissent!

L'entrée de M. Berryer, quelques instants après, a produit également une sensation marquée. Tout le monde se montrait du doigt le glorieux athlète, très-vigoureux encore sous le poids de ses soixante-quatorze ans. Il a serré la main de quelques amis, échangé quelques paroles en souriant, puis il s'est engagé dans ces couloirs dallés de marbre qu'il a tant foulés pendant vingt ans!

M. Berryer et M. Thiers n'ont pas d'uniforme et le tailleur du Corps-Législatif s'étant présenté au petit hôtel de la place Saint-Georges, l'ancien ministre de Louis-Philippe l'a remercié de ses offres.

— L'opposition semble devoir se partager en opposition de droite et en opposition de gauche.

Il y a eu chez M. Jules Favre une réunion à laquelle n'assistait pas M. Thiers.

Une réunion des députés de l'opposition a dû avoir lieu chez M. Marie.

pété trois fois, avec une gradation de ton déchirante, car tout cela n'était pas feint, étudié, appris d'avance... Son cœur n'est plus libre, peut-être, elle en aime un autre? Ah! je le saurai, car cette jeune fille est devenue nécessaire à ma vie, je ne puis plus vivre sans elle...

Et le jeune menuisier mit tout en œuvre pour faire parvenir une nouvelle lettre à Véronique.

Ce n'était pas facile, car la vieille femme qui s'était chargée du premier message, venait de s'absenter pour plusieurs mois et il fallait découvrir une autre personne de confiance.

Cette seconde lettre parvint à Véronique; mais ce fut la dernière, car à peine l'eût-elle lue que, désespérant de mettre fin aux instances du jeune menuisier, elle écrivit à sa mère pour la prier de la rappeler au pays.

Elle lui fit connaître le motif qui ne lui permettait pas de rester plus longtemps à Landrecies. Elle ne pouvait, disait-elle, épouser le jeune homme qui la recherchait en mariage, — ni lui ni un autre, — et, comme ce jeune homme paraissait honnête et bon, elle n'avait pu le voir sans l'aimer et elle craignait de succomber à l'amour qu'il lui avait inspiré. — « D'ailleurs, chère mère, ajoutait-elle, voilà plus

de quatre ans que j'ai quitté le pays, et mon père et toi devez avoir besoin de moi pour vous aider à supporter le fardeau d'opprobre qui vous est échu? Et peut-être aussi que ma jeunesse désarmera vos ennemis, qu'ils auront pitié du père et de la mère, en faveur de l'enfant! »

Jeanne (nous lui restituerons désormais son nom) revint à Agy. Elle trouva son père et sa mère bien changés, car le mépris vieillit vite. Et puis les pauvres époux avaient, pour se sustenter tous deux, ce qui à peine eût suffi pour un seul.

Jean Loysel avait fini par intéresser à son triste sort l'adjudicataire de l'entretien des routes voisines, qui lui avait donné à extraire du caillou. Ce travail lui rapportait environ soixante centimes par jour. Sa femme ajoutait à ce faible salaire le produit de la vente des branches mortes qu'elle allait ramasser dans le bois. Cela faisait à la pauvre famille environ un franc par jour pour se nourrir, se loger et s'entretenir. Il lui restait à peu près cinquante centimes pour manger, à peine de quoi acheter du pain...

Cette faible somme, déjà si insuffisante pour nourrir deux personnes, le devenait encore plus pour en nourrir trois. Mais cette considération n'avait pas arrêté Jean Loysel ni sa femme, qui, au premier mot

de la lettre de leur chère Jeanne, s'écrièrent d'une commune voix:

— Il faut la faire revenir tout de suite... Et la mère avait saisi une plume et écrit à Mlle Duchemin de lui renvoyer sa fille, en lui faisant connaître les raisons sacrées qui la portaient à la rappeler auprès d'elle, et en se confondant en remerciements pour les bons soins que la digne demoiselle avait bien voulu prodiguer à sa chère Jeanne.

Deux mois s'étaient écoulés depuis le retour de Jeanne à Agy. La naïve enfant avait employé ce temps à raccommodez le linge de la famille, qui avait besoin de grandes réparations; car sa pauvre mère, occupée tout le jour au bois, n'avait guéré le temps de coudre, et ce n'était pas une de ses moindres peines, de ne pouvoir soigner son linge comme une bonne ménagère.

Jeanne s'attristait de ne pas voir le travail lui venir, après les démarches qu'elle avait faites pour s'en procurer.

— Prends patience, ma Jeanne, lui disait sa mère, ça besogne va t'arriver et tu vas gagner de l'argent, — beaucoup d'argent!... La pauvre mère ne croyait pas un mot de ce qu'elle disait, mais sa fille se *chagrînait*, et elle la consolait comme elle pouvait...

Quelque temps après arriva la fête du village. On était au mois de mai, et toute la nature était en joie. Après vêpres, la fête commença avec les divertissements traditionnels. Bientôt les violons jetèrent dans l'air leurs notes joyeuses auxquelles se mêlaient les voix des ménestriers, qui, au village, *commandent* encore les figures de la contredanse.

Que faisait alors la pauvre Jeanne? Assise à la fenêtre basse, — à la *fenêtre à guillotine de la maison du déshonneur*, elle tenait à la main un livre; mais elle ne lisait pas.

Sa mère la surprit dans cette attitude pensive et comprit qu'elle devait souffrir de ne pouvoir prendre part à la fête.

— A quoi penses-tu, ma Jeanne, lui dit sa mère?
— A rien, maman.
— Tu mens, ma chérie...
— A quoi veux-tu que je pense?
— Aux pensées de ton âge, ma fille, à la danse, dont la musique arrive jusqu'à toi, et à laquelle il t'est défendu de prendre part.
— Chère maman...
Et elle se jeta, en pleurant, dans les bras de sa mère.
— Pauvre agneau pascal, pauvre victime de l'opi-

— Nous croyons savoir que la mesure annoncée par l'Empereur dans son discours aux Chambres, concernant la liberté des théâtres, ne tardera pas à recevoir son exécution. Voici, d'après quelques informations que nous avons lieu de supposer exactes, quelles seraient les principales clauses du décret projeté :

1° Tout citoyen aurait le droit de construire et d'exploiter un théâtre, tant à Paris que dans les départements ;

2° La liberté des genres serait assurée, avec interdiction formelle du droit d'altérer le texte des ouvrages tombés dans le domaine public ;

3° Les spectacles de curiosité et les concerts seraient désormais affranchis de tout prélèvement au profit des directeurs privilégiés des départements ;

4° Enfin, les directeurs de théâtres, autres que les théâtres subventionnés, seraient désormais affranchis de toutes les clauses des cahiers des charges actuels dans ce qu'elles ont de contraire au présent décret.

La mise en vigueur du décret serait, si nous sommes bien informés, fixée au 1^{er} juillet 1864. (La France.)

— Le *Monde* annonce, d'après ses lettres de Rome, du 4 novembre, que la reine de Naples, Marie-Sophie, serait assez menacée, dans sa santé, pour que les médecins aient ordonné son éloignement de Rome; mais le roi de Bavière, ajoute-t-on, combat énergiquement cet avis des hommes de la science, et veut que la raison et la convenance politiques passent avant les considérations de la santé. Marie-Sophie se pliera sans nul doute aux volontés de Maximilien, si la reine-mère renonce à retourner à Rome. Les gens du palais Farnèse assurent, du reste, que ce retour n'aura pas lieu.

— On lit dans l'*Illustration militaire* : « Il n'y a guère plus d'une semaine, le ciel donna un fils à un ami d'Albéric Second, un de nos plus charmants conteurs. Celui-là fit son entrée dans ce monde en vrai prince, quoique né loin de la pourpre.

Ce fut au milieu de la nuit que M^{me} X... sentit à ces douleurs mystérieuses et sacrées qui préparent déjà la maternité, qu'un homme allait naître à la mort, comme dit l'Écriture.

Le mari ne fit qu'un bond jusqu'à la chambre de la bonne, et, d'une voix saccadée, d'un air effaré : Vite, vite ! crie-t-il, allez chercher la garde.

Cependant, il encourageait sa femme en même temps qu'il se démenait, remuant tout pour la mieux secourir, renversant les meubles, fou, et causant un vacarme affreux.

« Quoiqu'il y a, nonobstant, que l'on s'égorge chez le bourgeois ! dit en entrant dans le salon un caporal suivi des quatre satellites de Mars... »

Et, de son côté, la bonne, essouffée, criait : Monsieur, c'est moi ! voici la garde !..

Comment tenir contre une si burlesque ineptie ?

Le mari et la femme partirent d'un fou rire, et.. dans cet accès d'hilarité, naquit celui que ces pronostics appellent, sûrement, au moins au maréchalat ! »

Chronique Locale.

Mardi matin, un accident fort grave a attristé le chantier du grand manège. Plusieurs charpentiers élevaient, au moyen d'un palan, un poids de 500 k. environ. Tout-à-coup, le point d'appui a manqué et les poulies sont venues tomber sur les ouvriers. Les sieurs Chevalier et Verneau ont été très-grièvement blessés, l'un à la poitrine et l'autre à la tête. Ils ont été conduits immédiatement à l'hôpital militaire où ils ont reçu les premiers soins. — Hier matin, un mieux sensible s'est manifesté dans leur position, et on espère pouvoir les conserver à leurs familles.

M. le Maire de Saumur a reçu de M. le Maire de Nantes, la lettre suivante :

« Nantes, le 9 novembre 1863.

« Monsieur et cher collègue,

« La perte récente de S. Ex. M. Billault, ministre d'Etat, l'un de nos plus grandes illustrations modernes, a plongé la France dans le deuil !

« Sa Majesté elle-même s'est associée à cette grande douleur publique et tous les cœurs vraiment français ont tressailli en voyant s'ouvrir la tombe où devaient s'engloutir de si hauts talents et de si nobles services.

« La Patrie essentiellement reconnaissante éprouvait le besoin d'honorer la mémoire d'un de ses plus courageux défenseurs, de ce grand orateur et digne conseiller de la Couronne, dont les vertus publiques et privées comme la haute probité politique étaient à la fois si admirables et dignes de tant d'estime !

« Mais il appartenait à la ville de Nantes, patrie adoptive de M. Billault, et le premier théâtre de sa carrière publique, de revendiquer l'honneur d'une légitime mais bien triste initiative.

« En effet, le conseil municipal de cette ville, se rendant le fidèle interprète des sentiments de toute la France, a, par une délibération spontanée prise à l'unanimité le 14 octobre dernier, voté l'érection sur une de nos places publiques, d'un monument surmonté de la statue de M. Billault, au moyen d'une souscription nationale. La ville de Nantes y sera la première inscrite pour un contingent de dix mille francs.

« J'aime à espérer, Monsieur et cher collègue, que votre ville si favorablement appréciée par son dévouement aux institutions de l'Empire, s'empressera de participer à ce

mouvement de généreuse sympathie pour la mémoire de l'éminent ministre d'Etat, dont la vie tout entière a été consacrée à la défense des grands intérêts du pays.

« Dans cet espoir, j'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur et cher collègue, une liste de souscription à laquelle je vous serai très-reconnaissant de vouloir bien donner la plus grande publicité.

« Recevez, etc.,

« Le sénateur maire de Nantes,
F. FAYRE. »

Les souscriptions seront reçues au secrétaire de la mairie de Saumur.

Le *Moniteur* publie la liste des personnes qui se sont signalées par leurs actes de dévouement et qui ont obtenu des médailles d'honneur. Notre arrondissement figure avec honneur sur cette liste.

M. Charpignon (Adrien), agent de police à Saumur, a obtenu une médaille de 2^e classe, pour avoir, le 27 mai 1863, arrêté un cheval emporté attelé à une voiture dans laquelle était une personne.

Une médaille de même classe a été donnée au sieur Bour, maréchal-des-logis à l'Ecole de cavalerie de Saumur, pour avoir, le 14 juin 1863, concouru activement à l'extinction d'un incendie; il s'était déjà distingué lors des inondations de la Loire en 1856.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

En novembre s'il tonne,

L'année sera bonne.

Si les feuilles des arbres et de la vigne ne tombent pas avant la Saint-Martin (11), l'hiver sera froid. Si à cette époque il fait sec et froid, l'hiver sera doux.

La neige de la Saint-André

Menace de cent jours durer.

Ces proverbes, fruit d'observations que les générations se transmettent, ne doivent pas être confondus avec les grossiers préjugés populaires. Or, il résulte des maximes inscrites en tête de ces lignes que l'hiver devra être froid, puisque les feuilles des arbres, et surtout de la vigne, ont résisté jusqu'à ce jour à l'action des brouillards. Bon avis à prendre par nos vigneron pour les soins à donner à leurs vigne.

M. Petit, boulanger, quai de Limoges, fait savoir qu'il vend son pain de 2^e qualité 0,13 c. 75 les 500 grammes.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

ADJUDICATION.

Le jeudi 26 novembre, à une heure, il sera procédé, au Ministère de la Marine et des Colonies, par voie de soumissions cachetées, à l'adjudication, en trente-deux lots de 50,000 kilogrammes chacun, de la fourniture de

un million six cent mille kilogrammes de chanvre épuré, à livrer dans les ports de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

Les personnes qui auront l'intention de concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance du cahier des conditions à la Préfecture de Maine-et-Loire.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 10 octobre au 6 novembre.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual. maigres et médiocres.
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remare (1).	» 3	» »	» 1	» »	» 9 15	» »	» 5 15	» »
2	Morisseau.	» 1	» »	» 9	» »	» 16 30	» »	» 4 48	» »
3	Touchet (1).	» 3	» »	» 5	» »	» 7 18	» »	» 19 30	» »
4	Poisson (2).	» »	» »	» 2 16	» »	» 21 31	» »	» 14 61	» »
5	Groleau (3).	» »	» »	» »	» »	» 6	» »	» 1 14	» »
6	Lanier (4).	» »	» »	» 4	» »	» 5 15	» »	» 3 29	» »
7	Corbiveau (1).	» »	» »	» 15	» »	» 15 30	» »	» 21 50	» »
8	Séchet.	» 7	» »	» »	» »	» 10 16	» »	» 21 35	» »
9	Prouteau.	» »	» »	» 4	» »	» 6 10	» »	» 8 20	» »
10	Chalot.	» »	» »	» 4	» »	» 4 10	» »	» 9 25	» »
11	Palla.	» »	» »	» 1 5	» »	» 5 15	» »	» 2 24	» »
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 9 11	» »
2	Baugé.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 3 2	» »
3	Lecomte.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 10 4	» »
4	Milsonneau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 5 4	» »
5	Touchet.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 1 3	» »
6	Quantin.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 5 5	» »
7	Sève.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 5 5	» »
8	Moreau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 15 20	» »
9	Cornilleau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 11 2	» »
10	Marais.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 7 6	» »
11	Groleau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 4	» »

- (1) Un veau refusé pour défaut de poids.
(2) Un bœuf refusé pour défaut de qualité.
(3) Deux moutons refusés pour défaut de qualité.
(4) Une vache refusée pour défaut de qualité et un veau refusé pour défaut de poids.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur* :

Le gouvernement avait cru devoir retarder l'insertion au *Moniteur* de la lettre que l'Empereur a adressée aux souverains de l'Europe. Un journal de Francfort ayant livré à la publicité celle qui a été remise à la confédération germanique, un plus long ajournement est devenu inutile, et nous donnons ci-dessous ce document :

« Très hauts et très illustres Princes souverains et Villes libres composant la sérénissime confédération germanique.

« En présence des événements qui, chaque jour, surgissent et se pressent, je crois indispensable de dire toute ma pensée aux souverains auxquels est confiée la destinée des peuples.

« Toutes les fois que de profondes secousses ont ébranlé les bases et déplacé les limites des États, il est survenu des transactions solennelles pour coordonner les éléments nouveaux et consacrer, en les révisant, les transformations accomplies. Tel a été l'objet du traité de Westphalie au XVII^e siècle, et des négociations de Vienne en 1815. C'est sur ce dernier fondement que repose aujourd'hui l'édifice politique de l'Europe; et cependant, vous ne l'ignorez pas, il s'éroule de toutes parts.

« Si l'on considère attentivement la situation des divers pays, il est impossible de ne pas reconnaître que, presque sur tous les points, les traités de Vienne sont détruits, modifiés, méconnus ou menacés. De là des devoirs sans règle, des droits sans titre et des prétentions sans frein. Péril d'autant plus redoutable que les perfectionnements amenés par la civilisation qui a lié les peuples entre eux par la solidarité des intérêts matériels rendraient la guerre plus destructrice encore.

nion !

— Et mon père, où est-il ?

— A se distraire un peu... au bois, sans doute... Veux-tu que nous allions au-devant de lui ?

— Volontiers, maman.

— Il fait un temps magnifique... Cela nous fera une promenade charmante.

Elles sortirent alors de la maison et se dirigèrent du côté du bois, en s'entretenant de divers sujets... Mais la pauvre mère ne pouvait parvenir à dissiper le nuage de tristesse répandu sur le front de sa fille.

Tout-à-coup le visage de Jeanne s'éclaira, son œil brilla, son sein bat... Elle semble transfigurée.

— Qu'as-tu donc, mon enfant, tu parais toute joyeuse ?

— Ah ! maman...

— Eh bien ?

— Chère maman...

— Dieu soit loué, quel que soit le sentiment qui te remplit le cœur...

— C'est lui...

— Qui, lui ?

— Le jeune homme qui me recherchait en mariage...

— Il se pourrait !

— Là-bas, le plus grand...

Et Jeanne désignait à sa mère un groupe de jeunes gens, qui venaient de passer près d'elles.

— Tu dois te tromper, ma fille...

— Oh ! je ne me trompe pas, maman... Tiens, mets ta main sur mon cœur...

— Il bat à rompre.

— Et le cœur ne trompe pas...

— S'il en est ainsi, ma Jeanne, si en effet, ce jeune homme est à Agy, cela prouverait qu'il est parvenu à découvrir le nom de ton père ; et si le nom de Jean Loysel ne lui fait pas... peur, c'est qu'il croit à l'innocence de celui qui le porte, et de cette croyance à devenir son gendre...

— Ah ! chère mère, que tu es bonne.

— Va, ma fille, l'honneur de ton père lui sera rendu avec l'aide de Dieu... Que regardes-tu donc de ce côté, ma Jeanne ?

— Ils reviennent, maman... Tu vas le voir...

— Modère-toi, ma fille.

— Pardonne-moi, maman... C'est plus fort que moi...

— Viens, donne-moi le bras... Pas celui-ci, l'autre.

— Le gauche ?

— Oui, oui, le gauche... Qu'est-ce que cela te fait ?

— Cela me fait que je ne le verrai pas si bien.

— Tu le verras assez, ma fille... Sois prudente.

— Le vois-tu ?

— Lequel est-ce ?

— Celui qui porte la main à son front, le plus beau !

— Grand Dieu !

— Qu'as-tu, chère mère ?

— Viens, mon enfant...

— Au nom du Ciel.

— Ne m'interroge pas... tu sauras tout... mais tantôt, plus tard...

Le jeune homme désigné par Jeanne à sa mère était, en effet, le garçon menuisier connu, jusqu'ici, sous le nom de Toscan.

Son nom patronymique était Théodore Lesage. C'était le frère de la jeune servante assassinée.

(La suite au prochain numéro.)

» C'est là un sujet de graves méditations.
 » N'attendons pas pour prendre un parti que
 » des événements soudains, irrésistibles, trou-
 » blent notre jugement et nous entraînent,
 » malgré nous, dans des directions contraires.
 » Je viens donc vous proposer de régler le
 » présent et d'assurer l'avenir dans un congrès.
 » Appelé au trône par la Providence et par
 » la volonté du peuple français, mais élevé à
 » l'école de l'adversité, il m'est peut-être
 » moins permis qu'à un autre d'ignorer et les
 » droits des souverains et les légitimes aspira-
 » tions des peuples.
 » Aussi je suis prêt, sans système préconçu,

» à porter dans un conseil international l'es-
 » prit de modération et de justice, partage
 » ordinaire de ceux qui ont subi tant d'épreu-
 » ves diverses.
 » Si je prends l'initiative d'une semblable
 » ouverture, je ne cède pas à un mouvement
 » de vanité; mais comme je suis le Souverain
 » auquel on prête le plus de projets ambitieux,
 » j'ai à cœur de prouver par cette démarche
 » franche et loyale que mon unique but est
 » d'arriver sans secousse à la pacification de
 » l'Europe. Si cette proposition est accueillie,
 » je vous prie d'accepter Paris comme lieu de
 » réunion.

» Dans le cas où les Princes alliés et amis de
 » la France jugeraient convenable de réhaus-
 » ser par leur présence l'autorité des délibé-
 » rations, je serai fier de leur offrir ma cor-
 » diale hospitalité. L'Europe verrait peut-être
 » quelques avantages à ce que la capitale d'où
 » est parti tant de fois le signal des boulever-
 » sements devint le siège des conférences des-
 » tinées à jeter les bases d'une pacification
 » générale.
 » Je saisis cette occasion de vous renouve-
 » ler les assurances de mon sincère attaché-
 » ment et du vif intérêt que je prends à la
 » prospérité des Etats de la confédération.

» Sur ce, très-hauts et très-illustres Princes
 » souverains et Villes libres composant la sé-
 » rénissime confédération germanique, je
 » prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne
 » garde.
 » Ecrit à Paris, le 4 novembre de l'an de
 » grâce 1865.

NAPOLÉON.

» Contresigné :
 » DROUYN DE LHUYS. »

P. GODET, propriétaire-gérant.

10 francs l'ouvrage complet rendu franco dans les départements.

ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

RÉPERTOIRE DE TOUTES LES CONNAISSANCES USUELLES,
 Augmenté d'un APPENDICE contenant la formule des Actes de l'état-civil, des Actes sous seings-privés, etc.,
 RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX,
 Sous la direction de **D. LEPRINCE**, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

Ce DICTIONNAIRE est une œuvre complète qui restait à faire, quoiqu'il ait été publié déjà un grand nombre de volumes sur les matières qu'il embrasse.
 On trouve, en effet, dans ce vaste RÉPERTOIRE D'INDICATIONS AUSSI SÛRES QUE PRÉCIEUSES, toutes les CONNAISSANCES USUELLES, tous les RENSEIGNEMENTS UTILES, toutes les RECETTES D'UNE APPLICATION JOURNALIÈRE, dont nul, ignorant ou savant, riche ou pauvre, ne saurait se passer.
 Ce DICTIONNAIRE résume, en un mot, toutes les NOTIONS PRATIQUES de religion, de morale et d'éducation; de législation et de droit; d'administration, de finances, d'industrie et de commerce; de médecine et d'hygiène; d'économie domestique et d'économie rurale; d'exercices de corps, de jeux de société, etc.
 Mais ce DICTIONNAIRE, avec les 10,000 mots qui le composent, n'est pas seulement l'Ouvrage LE PLUS COMPLET qui ait été publié sur l'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, sur cette science dont l'application est de tous les instants, c'est aussi le MOINS CHER de tous les dictionnaires encyclopédiques.
 En effet, tandis que tous les Dictionnaires se vendent 20, 25 et 30 fr., quand ils ne se vendent pas beaucoup plus cher, celui que nous publions ne coûte que DIX FRANCS, port payé, prix sans précédent en librairie pour ces sortes d'ouvrages.
 Ainsi, pour DIX FRANCS, on peut recevoir FRANCO, dans les départements, une ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE, imprimée en caractères neufs, sur papier colombier, et formant un gros volume grand in-4° de 960 pages, à 3 colonnes compactes, contenant plus de dix millions de lettres.

Pour recevoir FRANCO, dans les départements, un exemplaire du DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, envoyer un mandat-poste de 10 fr. à l'ordre de **M. D. Leprince**, rue de Vaugirard, 98, à Paris.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :
 Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

A LOUER

Présentement,
Place du Roi-René.
 Ensemble ou séparément,
 UN JARDIN, CAVES, MAGASINS
 ET PORTION D'UNE MAISON,
 Précédemment occupée par M.
 Charles Gauron.
 S'adresser à M. LAIR, à Blou.

A CÉDER

PORTION DE MAISON

AVEC ÉCURIE ET REMISE,
Place Saint-Michel.
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
 UNE MAISON, avec remise et écu-
 rie, située rue Saint-Nicolas, occu-
 pée précédemment par le Comptoir
 d'escompte.

A VENDRE

UN RATEAU ET UNE CRÈCHE
 en chêne, pour quatre chevaux,
 dans cette maison.
 S'adresser à M. FOUCHER, proprié-
 taire, rue de Bordeaux, 52. (657)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
 Rue du Puits-Neuf, 22.

A VENDRE

FAISANS argentés et dorés.
 S'adresser à M^{me} CHARPENTIER, à
 Saint-Lambert-des-Lévées. (592)

BON BILLARD

A VENDRE
 S'adresser au bureau du journal.

BOUTEILLES

A VENDRE
 A prix réduits.
 S'adresser à la verrerie de Saint-
 Hilaire-Saint-Florent. (602)

AVIS.

On demande un APPRENTI.
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE
 UN OUVRIER RELIEUR
 S'adresser au bureau du journal.

ODONTINE

ELIXIR ODONTALGIQUE

Rue Saint-Honoré, 154, à Paris
 Le savant professeur, membre de l'Académie de médecine, qui a composé ces dentifrices, a fait une découverte réellement utile à l'hygiène de la bouche, car l'Odontine et l'Elixir odontalgique entretiennent la pureté de la bouche, blanchissent les dents (sans en altérer l'émail), en préviennent et en arrêtent la carie.
 DÉPÔT CHEZ LES PRINCIPAUX PARFUMEURS

A Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (190)

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°. L'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

Complet

DES COMMUNES

De la France et des Colonies françaises,

Contenant la nomenclature de toutes les communes, leur division administrative, leur population d'après le dernier recensement, leurs principales sections, les bureaux de poste, leur distance de Paris, les stations de chemins de fer, les bureaux télégraphiques, l'industrie, le commerce, les productions du sol, etc., accompagné de la carte de France et des chemins de fer, par M. GINDRE DE MANCY.

Un volume grand in-8°. — 42 francs. — Envoi franco?
 GARNIER FRÈRES, rue des Saints-Pères, 6, à Paris.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, qual de Limoges, 157.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 10 NOVEMBRE.			BOURSE DU 11 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 95	» 20	» »	67 05	» 10	» »
4 1/2 pour cent 1852.	94 90	» »	» 10	95 »	» 10	» »
Obligations du Trésor.	447 50	» »	» »	447 50	» »	» »
Banque de France.	3400 »	20 »	» »	3355 »	» »	45 »
Crédit Foncier (estamp.).	1265 »	» »	» »	1275 »	10 »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	» »	» »	» »	1225 »	» »	» »
Crédit Agricole.	650 »	» »	» »	660 »	10 »	» »
Crédit industriel.	710 »	6 25	» »	707 50	» »	2 50
Crédit Mobilier.	1077 50	3 75	» »	1091 25	13 75	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	760 »	5 »	» »	760 »	» »	» »
Orléans (estampillé).	972 50	» »	2 50	970 »	» »	2 50
Orléans, nouveau.	806 25	1 25	» »	810 »	3 75	» »
Nord (actions anciennes).	980 »	2 50	» »	982 50	2 50	» »
Est.	485 »	2 50	» »	485 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	948 75	1 25	» »	950 »	1 25	» »
Midi.	688 75	» »	1 25	692 50	3 75	» »
Ouest.	512 50	» »	2 50	512 50	» »	» »
Genève.	498 75	» »	» »	497 50	» »	1 25
Dauphiné.	483 75	» »	» »	483 75	» »	» »
Ardennes.	475 »	» »	» »	477 50	2 50	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1680 »	» »	5 »	1692 50	12 50	» »
Canal de Suez.	473 75	» »	1 25	475 »	1 25	» »
Transatlantiques.	517 50	2 50	» »	515 »	» »	2 50
Autrichiens.	405 »	» »	» »	410 »	5 »	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	533 »	5 »	» »	533 75	» »	1 25
Victor-Emmanuel.	416 »	» »	2 50	408 75	» »	1 25
Russes.	415 »	» »	1 25	415 »	» »	» »
Romains.	416 25	» »	5 »	407 50	» »	8 75
Crédit Mobilier Espagnol.	661 25	» »	1 25	666 25	5 »	» »
Saragosse.	615 »	» »	3 75	615 »	» »	» »
Portugais.	500 »	» »	2 50	500 »	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305 »	» »	» »	306 25	» »	» »
Orléans.	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	301 25	» »	» »	301 25	» »	» »
Ouest.	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »
Midi.	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »
Est.	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.